



Indian and Northern
Affairs Canada

Affaires indiennes
et du Nord Canada

Assistant Deputy Minister

Sous-ministre adjoint

Ottawa, Canada
K1A 0H4

Le 31 janvier 2006

Aux: Membres du Comité national du Programme canadien pour l'API et membres du Comité du SMA chargé des sciences et de la technologie nordiques

Objet: Recherche de candidats pour faire partie des sous-comités du Programme canadien pour l'Année polaire internationale

En septembre 2005, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'affecter 150 millions de dollars, sur une période de six ans, au soutien de la participation du Canada aux activités liées à l'Année polaire internationale (API), de 2007-2008. On utilisera ces fonds pour mettre en œuvre le Programme canadien pour l'API, programme novateur d'activités scientifiques et de recherche ciblées portant sur les conséquences du changement climatique et l'adaptation à celui-ci et la santé et le bien-être des collectivités du Nord; la formation et le renforcement des capacités; les communications et la vulgarisation ainsi que d'autres activités nécessaires au soutien de cet important programme scientifique international.

Les sous-comités auront comme mandat de fournir des conseils et des recommandations au Comité des sous-ministres adjoints (SMA) sur l'API, en ce qui concerne certains domaines du programme. Le Comité des SMA, qui est responsable de la prise de décisions finales liées au Programme du gouvernement du Canada pour l'API, se compose de sous-ministres adjoints d'Affaires indiennes et du Nord Canada, d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, de Santé Canada et de Ressources naturelles Canada, de la vice-présidente du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, pour Industrie Canada, et du président du Comité directeur canadien de l'API.

Nous sommes à la recherche de membres (y compris de présidents) pour les sous-comités suivants :

- Sous-comité d'examen scientifique
- Sous-comité de la logistique, de l'infrastructure et des préparatifs d'urgence
- Sous-comité de la formation, des communications et de la vulgarisation
- Sous-comité de la gestion des données

Nous souhaitons recevoir la candidature de personnes, du Canada ou de l'étranger, qui proviennent de divers horizons et disciplines et possèdent des connaissances et de l'expertise susceptibles d'être utiles à un sous-comité en particulier. Ces personnes pourront appartenir au domaine universitaire, gouvernemental ou communautaire (Nord) ou faire partie d'une organisation non gouvernementale ou du secteur industriel. Consultez l'annexe A pour obtenir des renseignements généraux sur les rôles et responsabilités des sous-comités susmentionnés et de leurs membres (les proposant ou les candidats et leurs gestionnaires (s'il y a lieu) voudront peut-être examiner cette information).

Il importe de demander le consentement de la personne avant de soumettre sa candidature. Si le candidat est d'accord, vous devez remplir le formulaire *Sélection des membres des sous-comités du Programme canadien pour l'Année polaire internationale*, puis soumettre une copie électronique et une copie papier signée (télécopieur ou poste), au plus tard le vendredi 17 février 2006, au Bureau du Programme canadien pour l'API, à l'adresse :

Bureau du Programme canadien pour l'Année polaire internationale
Affaires indiennes et du Nord Canada
10, rue Wellington (6^e étage)
Gatineau (Québec) Canada K1A 0H4
Téléphone : (819) 953-2007
Télécopieur : (819) 953-9066
Courriel : API-IPY@inac.gc.ca

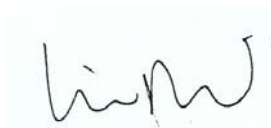
Le Comité des SMA sur l'API sélectionnera les membres des sous-comités dans la banque de candidats. Il est possible que l'on demande des renseignements supplémentaires aux candidats, au besoin. De plus, on communiquera avec tous les candidats, une fois le processus de sélection terminé.

Si vous avez des questions au sujet de la présente demande, veuillez communiquer avec le personnel du Bureau du Programme canadien pour l'API, au numéro ou à l'adresse ci-dessus. Pour obtenir d'autres renseignements sur le Programme du gouvernement du Canada pour l'API, consultez le site Web www.api-ipy.gc.ca.

Nous vous saurions gré de diffuser cette demande au sein de votre organisation et par le truchement de vos réseaux.

Au nom des membres du Comité des SMA, je tiens à souligner que nous attendons avec impatience vos propositions de candidature.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Liseanne Forand
Présidente, Comité des sous-ministres adjoints sur l'API
Sous-ministre adjointe, Affaires du Nord
Affaires indiennes et du Nord Canada

Membres du Comité des sous-ministres adjoints sur l'API

Isabelle Blain, vice-présidente, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ian Church, président, Comité directeur canadien de l'API
Susan Fletcher, SMA, Santé Canada
Brian Gray, SMA, Environnement Canada
Irwin Itzkovitch, SMA, Ressources naturelles Canada
Wendy Watson-Wright, SMA, Sciences, Pêches et Océans Canada

c.c. : Kathleen Fischer, directrice, Bureau du Programme canadien pour l'API
David Hik, directeur, Secrétariat canadien de l'API

p.j. : *Annexe : description des sous-comités*
Sélection des membres des sous-comités du Programme canadien pour l'Année polaire internationale (formulaire)

ANNEXE : DÉTAILS SUR LES SOUS-COMITÉS

1. Renseignements généraux – Tous les sous-comités

1.1 Durée du mandat et charge de travail

Les membres seront nommés pour une période de trois ans à compter de mars 2006. La charge de travail variera tout au long du mandat en fonction du sous-comité, tel qu'il est décrit ci-dessous.

1.2 Représentation

Les membres peuvent être invités à faire partie d'un sous-comité compte tenu de leurs propres connaissances et expertise ou à titre de représentant de leur organisation, association, ministère, organisme ou région géographique. Ils seront choisis pour représenter les intérêts des Canadiens et pour promouvoir les objectifs du Programme du gouvernement du Canada pour l'API, en mettant en lumière le rôle de ce programme et de ses activités dans de plus vastes initiatives nationales et internationales ayant trait à l'API.

1.3 Dépenses

Les membres des sous-comités ne seront pas rémunérés et ne pourront tirer, ni directement ni indirectement, aucun avantage de leur participation à un sous-comité. Ils auront cependant droit au remboursement, conformément aux lignes directrices fédérales, des dépenses raisonnables qu'ils devront engager à titre de membre d'un sous-comité.

1.4 Conflit d'intérêts

Il est entendu que les membres potentiels pourront solliciter du financement du Programme du gouvernement du Canada pour l'API ou être liés à des activités ou projets proposés ou appuyés et que leur participation à titre de membre ou de président d'un sous-comité donné pourrait créer une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel, mais que de tels cas n'empêchent pas nécessairement les membres de siéger à un sous-comité.

Les membres doivent consentir à se conformer à la Politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts et déclarer tous les conflits d'intérêts par rapport à des mesures ou des recommandations du sous-comité concernant des initiatives, des activités ou des projets que finance ou appuie le Programme du gouvernement du Canada pour l'API. Ils devraient s'abstenir de prendre part aux discussions et aux recommandations en cas de conflit d'intérêts. Par exemple, les membres du Sous-comité des examens scientifiques ne pourront pas participer aux discussions sur les demandes de projet dans lesquelles ils seront susceptibles d'être en conflit d'intérêts, potentiel ou réel; ils devront alors s'absenter des réunions au cours desquelles ces demandes feront l'objet d'un examen.

1.5 Communication de rapports

Les sous-comités feront rapport et formuleront des conseils et des recommandations, par l'intermédiaire du Secrétariat canadien de l'API, au comité des sous-ministres adjoints sur l'API, à qui reviennent d'ailleurs les décisions finales en matière de politique et de financement dans le cadre du Programme du gouvernement du Canada pour l'API.

2. Sous-comité des examens scientifiques concernant l'API

Rôles et responsabilités

Ce sous-comité aura pour mandat d'examiner les volets scientifiques et de recherche du Programme du gouvernement du Canada pour l'API, les volets qui ont trait à l'incidence du changement climatique et à l'adaptation à ce changement, ainsi qu'à la santé et au bien-être des collectivités nordiques et de formuler des conseils connexes. Les membres seront tenus, d'une part, d'examiner et d'évaluer les demandes reçues à la suite des appels de propositions portant sur les volets scientifiques et de recherche du Programme du gouvernement du Canada pour l'API et, d'autre part, de formuler des recommandations de financement. Les responsabilités consisteront aussi à repérer des pairs de l'extérieur pour examiner les demandes de projet et à participer à des examens de suivi, notamment des rapports d'étape annuels.

Charge de travail

La participation à ce sous-comité consistera en des réunions par téléconférence et en des réunions d'examen en personne, notamment une réunion qui se tiendrait à Ottawa au début de juin 2006. Une grande partie du travail de ce sous-comité serait effectué lors de l'examen des soumissions émanant du premier appel de propositions (de mars à juin 2006) et des appels de propositions subséquents (à déterminer). Il serait par ailleurs nécessaire de consacrer du temps de préparation avant la plupart des réunions.

Effectif

Les membres du sous-comité (au nombre de 12 à 15) seront, dans l'ensemble, choisis de façon à refléter un mélange judicieux de différents secteurs (p. ex. le milieu universitaire, l'administration publique, les organisations autochtones, les ONG) et une représentation régionale, à couvrir des domaines d'expertise ayant trait aux deux thèmes prioritaires (à savoir l'incidence du changement climatique et de l'adaptation à ce changement, et la santé et le bien-être des collectivités nordiques) et de façon à offrir une diversité de points de vue allant des points de vue techniques à des points de vue sociaux et culturels. Le travail du sous-comité sera appuyé par deux coordonnateurs du Secrétariat canadien de l'API.

3. Sous-comité de la logistique, de l'infrastructure et des mesures d'urgence

Rôles et responsabilités

Ce sous-comité assurera l'examen et la coordination des mesures liées à la logistique, l'infrastructure, la sécurité, la santé et la sécurité, ainsi que des mesures d'urgence liées à des activités menées pour l'API dans le Nord canadien. Il formulera aussi des conseils connexes sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans pour coordonner la logistique, l'infrastructure et les mesures d'urgence et pour répondre aux besoins en la matière dans le cadre des activités scientifiques et de recherche pour l'API, ainsi que pour tenir compte des questions de santé et de sécurité associées à l'accroissement de ces activités dans le Nord durant la période visée par l'API. Les membres seront tenus non seulement de déterminer les besoins, la faisabilité et les exigences de projets précis, mais aussi d'évaluer les besoins croissants qui découlent de l'accroissement des activités scientifiques et de recherche dans le Nord canadien et les régions de l'Arctique.

Charge de travail

La participation à ce sous-comité consistera en des réunions par téléconférence et en des réunions occasionnelles en personne, notamment une réunion qui se tiendrait éventuellement au début de juin 2006. L'examen des soumissions émanant de la première demande de propositions liées au volet scientifique (de mars à juin 2006) et l'élaboration du plan, également en 2006, représenteraient le point culminant du travail de ce comité. Il serait, par ailleurs, nécessaire de consacrer du temps de préparation avant la plupart des réunions.

Effectif

On prévoit que les membres, au nombre de 9 à 12, seront des experts de la coordination logistique et de la planification des mesures d'urgence, des représentants des ministères, organismes et programmes gouvernementaux pertinents et des représentants du monde universitaire et d'organisations nordiques et territoriales ainsi que d'autres organismes et programmes concernés. Le travail du sous-comité sera appuyé par un coordonnateur du Secrétariat canadien de l'API.

4. Sous-comité de la formation, de la communication et de la vulgarisation

Rôles et responsabilités

Ce sous-comité assurera l'examen des volets d'éducation, de formation, de communication et de vulgarisation du Programme du gouvernement du Canada pour l'API et formulera des conseils connexes. Le travail consistera à présenter des suggestions et avis en vue de la préparation de plans ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre des appels de propositions. Les membres seront tenus, d'une part, d'examiner et d'évaluer les demandes reçues à la suite des appels de propositions relatifs aux volets d'éducation, de formation, de communication et de vulgarisation du Programme du gouvernement du Canada pour l'API et, d'autre part, de formuler des recommandations de financement. Ils participeront également à des examens de suivi, notamment des rapports d'étape annuels, et à la coordination des principaux événements et initiatives de synthèse des communications concernant l'API.

Charge de travail

La participation à ce sous-comité consistera en des réunions par téléconférence et en personne. On s'attend à ce que les membres consacrent du travail à ce comité durant tout le Programme canadien pour l'API et que la période de pointe corresponde à la préparation des appels de propositions et à l'examen des soumissions émanant de ces appels de propositions, dont le premier devrait être lancé au printemps ou à l'été 2006, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan. Il serait par ailleurs nécessaire de consacrer du temps de préparation avant la plupart des réunions.

Effectif

Les membres du sous-comité (au nombre de 9 à 12) seront, dans l'ensemble, choisis de façon à refléter la représentation des différents secteurs (p. ex. les organisations autochtones, le milieu universitaire, l'administration publique, les ONG) et des régions, à couvrir des domaines d'expertise ayant trait à l'éducation, à la formation, aux communications et à la vulgarisation et de façon à offrir une diversité de points de vue allant des points de vue techniques à des points de vue sociaux et culturels. Le travail du sous-comité sera appuyé par deux coordonnateurs du Secrétariat canadien de l'API.

5 *Sous-comité de la gestion des données*

Rôles et responsabilités

Ce sous-comité donnera des conseils sur la gestion des données et de l'information obtenues dans le cadre des activités et des projets canadiens liés à l'année polaire internationale. Il formulera des conseils sur l'élaboration d'un plan de gestion des données pour l'API au Canada suivant la Politique sur les données de l'API (internationale), les politiques du gouvernement du Canada sur la gestion des données et d'autres lignes directrices pertinentes, notamment celles sur les liens vers d'autres sources importantes de données au Canada et dans le monde, ainsi que sur l'archivage et la récupération des données. En outre, les participants à ce sous-comité offriront des conseils sur les initiatives et les coûts en s'assurant que les activités et les projets relatifs à l'API qui sont approuvés ont des plans de gestion des données solides; ils évalueront les besoins en matière de gestion des données des activités et des projets approuvés pour l'API et formuleront des recommandations à cet égard.

Charge de travail

La participation à ce sous-comité consistera en des réunions par téléconférence et en personne. On s'attend à ce que les membres consacrent du travail à ce comité durant tout le Programme canadien pour l'API, mais que la période de pointe corresponde à l'élaboration du plan de gestion des données (durant 2006), à l'évaluation des propositions scientifiques et recherche et à l'examen des rapports d'étape, ainsi qu'à la mise en œuvre du plan de gestion des données. Il serait, par ailleurs, nécessaire de consacrer du temps de préparation avant la plupart des réunions.

Effectif

Les membres, au nombre de 9 à 12, seront des experts dans les domaines de la gestion des données, des représentants des ministères, organismes et programmes gouvernementaux pertinents et des représentants du monde universitaire et des organisations nordiques et territoriales ainsi que d'autres organismes et programmes. Le travail du sous-comité sera appuyé par un coordonnateur du Secrétariat canadien de l'API.